

Semaine du 27 mai au 02 juin 2019

Le Progrès 27 mai

PANISSIÈRES

Les collégiens ont travaillé sur la déportation en France entre 1939 et 1945



Les élèves du collège des Montagnes-du-Matin ont obtenu la 3^e place dans la catégorie « dossiers collectifs collège ». Photo fournie par le collège

Vendredi, a eu lieu la cérémonie de remise des prix départementaux du concours national de la Résistance et de la déportation à la préfecture de la Loire. Huit élèves du collège des Montagnes-du-Matin ont été primés pour leur 3^e place dans la catégorie « dossiers collectifs collège » : Avelaine Duby, Lucie Durand, Elise Hessemann, Nora Kraiem, Leelou Maillavin, Ambre Marcellin, Marousshia Sigaud et Colyn Vacheron. Ils ont reçu leur prix de la main du Préfet, des représentants des collectivités territoriales et des représentants de plusieurs associations d'anciens déportés et d'anciens combattants. Pour répondre au sujet de l'année, « Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945 », ils ont construit leur travail, avec l'aide de la professeure documentaliste, Mme Galazzo et de leur professeur d'histoire M. Meunier, sur le témoignage de Claude Bloch, déporté à l'âge de 16 ans à Auschwitz. Ils l'ont ensuite rencontré à Lyon avec les autres élèves de 3^e, après la visite du Mémorial de la prison de Montluc. Cette sortie a aussi été l'occasion de présenter leur travail à Claude Bloch ainsi qu'à leurs camarades.

PANISSIÈRES Entreprises

Les élus en visite chez Tassinari et Chatel et Euromag



Pierre Vericel et Marianne Darfeuille très attentifs aux explications de Jean-Michel Clairet.
Photo Le Progrès/Luc HERBEN

Vendredi, dans l'après-midi, Marianne Darfeuille et Pierre Vericel, tous deux conseillers départementaux, ont effectué en compagnie de Jean-Michel Merle, président de la Communauté de Communes et de Christian Mollard, maire de Panissières, une visite de deux entreprises emblématiques de Panissières,

Tassinari et Chatel et Euromag ont reçu la visite d'élus départementaux. Ces sociétés sont leaders sur le marché français dans leur domaine et leur rayonnement à l'international est reconnu.

L'entreprise Tassinari et Chatel réalise des soieries pour ameublement et le fait d'avoir

conservé tous les archives de leur production, ainsi que l'essentiel des archives lyonnaises, leur permet de répondre à tout type de demande notamment pour le patrimoine national et précisément pour des monuments tels que le château de Versailles.

« À l'écoute de toutes les demandes des clients »

« Pour réaliser ces travaux, on a recours à la production industrielle quand c'est possible, mais on utilise également des métiers à tisser à bras, sur lesquels on obtient une production de 20 à 70 cm par semaine... », confie Jean-Michel

Clairet, responsable de production.

Joël Jaubert, directeur général de la société Euromag a ensuite accueilli les élus dans son usine du Roule.

Cette société fabrique depuis 55 ans, des véhicules et des remorques magasins pour le commerce ambulancier. Elle emploie une centaine de salariés et produit près de 300 véhicules par an. Cette production est à l'écoute de toutes les demandes des clients et réalise les véhicules à la carte. Son installation sur le site du Roule depuis 2013, a permis de développer et rationaliser la fabrication. La société est leader sur le marché français et exporte bon nombre de ses véhicules.

PANISSIÈRES

Pour la journée citoyenne, la commune a misé sur des chantiers participatifs



Les jeunes accompagnés des élus, parents et autres volontaires ont apposé des panneaux anti-déjections canines.

Photo Le Progrès/Marjorie CHEVRIER

La commune a participé, samedi, à la journée citoyenne, événement national. Les Panissiérais étaient invités à être acteurs de leur commune en participant à divers chantiers situés dans des espaces publics. Une façon d'investir les habitants dans les projets de la ville. L'année dernière, le parc animalier, toujours en chantier, avait été lancé pour la journée citoyenne. Ce projet a permis de réunir plusieurs Panissiérais dans un projet dirigé par les jeunes du conseil municipal. Cette année, les élus espèrent créer un autre projet d'aménagement participatif sur l'espace situé en face de l'école publique, rue Jean Macé. Cette journée était donc l'occasion de présenter le projet et de commencer à réfléchir à d'éventuels aménagements. En parallèle, les volontaires ont mis en place un jardin partagé pour l'Arc en Ciel afin que les résidents qui le souhaitent puissent s'adonner au jardinage. Les jeunes ont, quant à eux, continué de mener leur campagne anti-déjections canines avec des panneaux créés par leurs soins et apposés dans toute la commune.

PANISSIÈRES Scrabble

Concours national duplicate scolaire : 96^e place pour Mélyna

Mélyna, 10 ans, élève de CM2 à l'école privée Jeanne-d'Arc, a eu la chance de participer à la finale de Scrabble duplicate qui a eu lieu à Paris. Au départ, ils étaient 24 000 écoliers dans toute la France à s'initier au Scrabble duplicate, grâce aux différents comités locaux de cette discipline. C'est ainsi que Dominique Maugé, du comité du Lyonnais a réalisé une initiation au Scrabble duplicate à l'école Jeanne-d'Arc, dans le but de sélectionner six élèves de CM1-CM2 afin de participer à la finale locale à Montchal, puis au concours régional à Tarare pour, enfin, accéder à la grande finale à Paris.



Mélyna Bonnet a fini 96^e sur 123 au concours national scolaire de Scrabble duplicate.

Photo Le Progrès/Marjorie CHEVRIER

« Petit à petit, je me suis déconcentrée »

C'est ainsi que Mélyna s'est illustrée dans tous les concours de sélection pour se retrouver à Paris le 18 mai où elle est parvenue à se classer 96^e sur 123 participants. « J'avais bien réussi à la première manche puis, pe-

tit à petit, je me suis déconcentrée car les parties étaient plus longues que les autres concours. Mais je suis contente d'être arrivée jusque-là et d'avoir vu la Tour Eiffel », explique Mélyna.

Une belle réussite quand on pense que les élèves n'ont eu que quelques mois pour s'initier à cette discipline et s'entraîner.

PANISSIÈRES Loisirs

Des Panissièresois récompensés pour leur fleurissement



Mme Froget (troisième en partant de la gauche) s'est vu remettre le prix Denise Maillavin pour sa maison fleurie. Photo Le Progrès/Marjorie CHEVRIER

La commune a rassemblé les Panissièresois sélectionnés en août 2018 afin de les récompenser pour la qualité et la beauté des installations florales effectuées à leurs domiciles, dimanche.

Que ce soit des balcons, des terrasses, des jardins, la commission fleurissement portée par Anne Ducreux, a repéré durant l'été 2018 les maisons dont l'aménagement végétal était le plus beau. Ils ont réalisé un classement pour permettre de ré-

compenser ces jardiniers en herbes qui participent à l'embellissement de la commune. Malgré le nombre en baisse de maisons fleuries, le village retrouve ses habitués passionnés de fleurs et de jardin.

Ainsi, 27 habitants ont été récompensés pour leurs efforts et ont reçu un bon d'achat à valoir chez un fleuriste ou dans des serres horticoles locales. Le prix Denise Maillavin, 1^{er} prix de fleurissement, a été remis quant à lui à M. et Mme François Froget.